L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 19 JANVIER.

## FEUILLETON.

# LA PRINCESSE OGHÉROF

Par Henry Gréville.

XII

Elle disait vrai; elle ne se repentait jamais; une fois les choses faites, elle les acceptait comme on accepte la grêle ou la pluie. Mais combien cette résignation ne suppose-t-elle pas de douleurs secrètes!

Le jour de la noce était arrivé. Marthe avait voulu que la cérémonie eût lieu à midi, contre l'usage, à Kamennoi-Ostrof, dans la jolie petite église qui borde la route.

Tout se passa dans l'ordre; à une heure de l'après-midi, les nouveaux époux étaient revenus chez M. Milaguine, où le déjeuner les attendait, à la mode anglaise. Le repas terminé, Marthe échangea sa somptueuse toilette blanche contre un costume de voyage en soie grise. La voiture de voyage, doublée de satin blanc comme pour une impératrice, traînée par six chevaux blancs harnachés de pompons et de rosettes blancs, s'arrêta devant le perron. Après les adieux d'usage, la jeune princesse s'arracha aux bras de son père et de Nastia qui pleuraient comme deux fontaines.

—Nous vous attendons dans huit jours, dit-elle pour les consoler.

Pendant que Nastia promenait sur ses yeux bouffis son petit mouchoir roulé en tampon, tout trempé de ses pleurs et collé par les sucreries, la correcte Paulina, qui avait arboré ses plus belles larmes, ses pleurs de cérémonie, ceux qu'on essuie avec un mouchoir bordé de dentelle, murmurait en allemand tout un chapelet de félicitations à l'épaulette du prince Oghérof.

Celui-ci avait bien autre chose en tête: une fois, étourdi par ce bruit monotone, il fouilla machinalement dans sa poche pour lui donner un sou, puis, s'apercevant de sa méprise, il balbutia quelques paroles inintelligibles accompagnées d'un vague sourire de condoléance.

—Allons, allons, dit-il à M. Milaguine, pardonnez-moi de vous enlever si brusquement votre fille, mais si nous nous attardons, nous ne pourrons pas arriver avant la nuit.

Il avança la main, Marthe y appuya la sienne et s'assit dans la voiture. Au moment où elle s'enfonçait dans les coussins de satin blanc, une vision passa devant ses yeux. Elle vit Michel malade, mourant, mort, sur un lit d'auberge, les yeux fermés, la face rigide......

—Je suis mariée, se dit-elle, tout est fini. Et son cœur se serra, dur comme une pierre, dans son corsage de soie.

Quelques mots de tendresse à ceux qu'elle quittait, un dernier baiser à Nastia qui grimpait dans la voiture comme un petit chat, puis le prince s'assit à côté d'elle; la portière se referma avec bruit, les chevaux partirent,—elle se pencha pour voir les siens une fois encore.

—Adieu, maison paternelle, pensa Marthe avec un soupir vite étouffé.

Le prince lui prit doucement la main.—Tu es à moi, maintenant, lui dit-il à voix basse: je t'adore!

Marthe ne répondit pas. Une tristesse inexprimable l'envahissait comme une marée montante qui devait la submerger. Le prince parla longtemps, puis un silence se fit.

Le soleil baissait, et les ombres des grands arbres s'allongeaient sur la route. Leur destination était une maison de campagne que possédait Oghérof au bord du lac Ladoga. Cinq heures de voiture devaient suffire pour les y amener. Les rayons obliques du soleil entraient par une des portières, et jetaient des reflets argentés dans les plis du satin de la voiture.

Marthe réfléchissait: elle ne savait pas ce que c'était que le mariage;—si elle l'eût su, elle fût morte plutôt que de donner à un homme autre que Michel le droit de la tutoyer...... Mais elle ne se repentait jamais,—et c'était maintenant chose faite.

La route était déserte; les chevaux, qu'on venait de relayer, trottaient d'un pas égal et rapide; le prince saisit tout à coup sa jeune épouse dans ses bras, et, cherchant ses lèvres:

—Tu m'aimes, n'est-ce pas? lui dit-il.

—J'aimerai mon mari, répondit Marthe pâle d'angoisse, mais résolue à tenir son serment d'épousée.

A cette heure même, Michel, arrivé à Genève par le train de l'après-midi, maudissait les chemins de fer suisses, qui ne vont guère le jour et pas du tout la nuit. Condamné à perdre encore douze heures, il avait gravi le Grand-Saconnex pour tromper son ennui, et il regardait le mont Blanc, éclairé par le soleil couchant.

Le triple sommet de neige le fascinait: deux ou trois fois il avait voulu descendre, et toujours il était remonté pour voir encore cette blancheur immaculée que les derniers rayons teintaient d'un rose indiciblement tendre et pur......Il ne pouvait en détacher ses yeux; ses désirs franchissaient le Salève et les vallées,—il aurait voulu embrasser d'une étreinte les cimes neigeuses, si molles, si douces,—si inaccessibles.

—C'est comme Marthe! dit-il soudain, le cœur plein d'elle à déborder, inaccessible comme la neige des Alpes......mais ses joues se sont rosées parfois......

Il n'acheva pas sa pensée; son cœur rêva doucement de la bien-aimée absente, bien longtemps après que le mont Blanc ne fut plus qu'un fantôme effacé dans l'azur sombre du ciel plein d'étoiles.

Le lendemain, dès huit heures, la princesse Oghérof parcourait le jardin de sa nouvelle demeure.

Peu soucieuse d'en découvrir les beautés, elle marchait rapidement le long d'une épaisse avenue de tilleuls qui bordait le lac Ladoga. Elle allait devant elle comme poussée par un ressort, arrivait à sa clôture, et revenait incessamment sur ses pas.

Une fois ou deux elle accrocha ses dentelles aux branches d'un buisson, à une racine sortie de terre,—elle continua sa marche, laissant le morceau déchiré du frêle tissu flotter au vent du matin, jusqu'à ce qu'un oiseau furtif s'en emparât pour son nid.

Le lac brillait à perte de vue devant elle; elle le regardait fixement sans être aveuglée, puis son regard se détachait inconscient et errait sur le sable du sentier, qui lui semblait alors parsemé de grandes taches noires.

Elle marcha ainsi longtemps, une heure environ; puis s'arrêta, lasse à en mourir. Appuyée contre le tronc d'un vieux tilleul, elle laissa tomber ses mains nouées devant elle, et baissa douloureusement la tête.

—Outragée! C'est le mot qui revenait malgré elle à ses lèvres muettes, à son esprit révolté.

Depuis une heure elle s'efforçait de le chasser, ce mot odieux, de le rayer de sa pensée, d'en oublier l'existence, et toujours il revenait obstinément se placer devant ses yeux, sur le miroir éblouissant du lac, sur le gravier des chemins, sur l'herbe des pelouses. Elle voyait le mot "outrage" écrit partout dans cette demeure, celle de son mari,—la sienne.

Depuis la veille, un monde nouveau pour elle s'était dévoilé. Le prince, toujours et partout gentleman irréprochable, lui avait sans s'en douter révélé son existence passée. Elle l'avait entendu lui adresser des paroles de tendresse, qui n'étaient pas nées spontanément pour elle du cœur débordant de l'époux.

—Outragée! se répétait Marthe en essayant vainement de lutter contre la réalité. Outragée, mais pas plus que les autres! comme les autres!—Moi qui étais si fière, où est mon orgueil aujourd'hui?

Son orgueil était de ceux qui ne meurent pas. Il se retrouva dans le sourire qu'elle adressa à son mari lorsqu'elle le rejoignit dans la salle à manger.

Pas plus que le reste du monde, il ne saurait jamais que cette femme considérait sa tendresse comme une offense, ses caresses comme une insulte; qu'elle avait rêvé un cœur qui n'eût battu que pour elle, des lèvres qui n'eussent murmuré d'autre nom que le sien.

Elle avait voulu *tout* plutôt que de revoir Michel après son abandon; elle avait *tout*, en effet, une vie d'orgueil blessé, de souffrance secrète et inavouable;—mais, du moins, quand Michel reviendrait, il la retrouverait mariée!......

Et contrairement à ce qu'elle espérait, cette pensée enfonça le poignard plus avant dans son âme.

La bouilloire fumait entre eux, le prince déjeunait avec appétit, leur conversation était celle de gens parfaitement élevés, appelés à vivre ensemble; la vieille argenterie, les porcelaines de Saxe, les panneaux de tapisserie ancienne, tout respirait autour d'eux le luxe de la grande maison; les vitrages des serres brillaient au soleil; par la fenêtre ouverte, le parterre français envoyait ses émanations parfumées. Le cœur de Marthe se serra.

—Tout cela est à moi, se dit-elle, et rien qui m'attire ou me plaise. J'aurais mieux fait d'être gouvernante dans quelque famille de province, au moins je serais libre encore.

En ce moment le prince déposa sur la main qui lui tendait son verre un baiser de nouveau marié. Marthe sourit et le regarda en face. Il fallait bien s'habituer à cette existence!

Les huit premiers jours furent interminables. Alexandre Oghérof était un charmant garçon, mais creux comme un ballon rouge.

Sans les chevaux de selle, les chiens, la voiture somptueuse, sans la yole pour les promenades sur le lac, et les serres divinement embaumées par les orangers en fleurs, sans tout ce luxe qui mettait à chaque heure un jouet nouveau dans ses mains, la vie de la princesse eût été insupportable. Heureusement, son mari bouscula si activement leurs existences, que la fatigue l'empêcha de penser, jusqu'au jour de l'arrivée de sa famille.

La première figure qu'elle aperçut ce jour là, lorsque la berline de famille déboucha dans la cour seigneuriale, fut le museau pointu de Pauline Hepfer.

Dévorée par le désir bien naturel de contempler son ouvrage, celle-ci avait depuis longtemps le nez à la portière. Elle voulait embrasser la première sa chère princesse, mais malgré toutes ses précautions, Nastia lui passa littéralement sur le corps; avec sa grâce [illegible] de jeune chien, elle alla tomber dans les bras de sa sœur, riant et pleurant à la fois, et faisant un vacarme tel, que le prince fut obligé de demander trois fois à son beau-père s'il [illegible] des bagages.

M. [illegible] avait un peu vieilli pendant [illegible]

[illegible]

—Elle se fatigue trop, se dit-il; cela lui passera quand nous serons seuls et tranquilles.

Ce qu'il appelait être tranquille consistait à mettre la maison sens dessus dessous, de dix heures du matin à minuit.

Mais il était destiné à ne pas jouir de sitôt de cette tranquillité spéciale, car Marthe réclama avec [illegible] famille à la villa de son père.

(*A continuer.*)

## RÈGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes,
Washington, 12 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président on trouve les sections suivantes:

Section 14.—Les journaux et les brochures [illegible] publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées ou fixées au dos.

Section 15.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

## LE VOTE DE 1874 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1874 pour maire:

| Wards. | Pour maire. F. Labatut | C. J. Leeds |
|---|---|---|
| 1 | 673 | 2,027 |
| 2 | 911 | 2,866 |
| 3 | 2,067 | 3,266 |
| 4 | 941 | 1,511 |
| 5 | 1,300 | 2,133 |
| 6 | 822 | 1,496 |
| 7 | 1,868 | 1,866 |
| 8 | 455 | 1,549 |
| 9 | 691 | 1,807 |
| 10 | 748 | 2,495 |
| 11 | 799 | 2,242 |
| 12 | 594 | 948 |
| 13 | 479 | 874 |
| 14 | 306 | 246 |
| 15 | 1,065 | 904 |
| 16 | 459 | 165 |
| 17 | 333 | 297 |
| | 14,271 | 25,917 |

Majorité de Leeds 11,646.

## Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme, annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. .
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
39 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 26, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson, Wood's Prém.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hospital et Dauphine.
217 Case à pompe No 15, rue Dumaine.
Coin Tremé et Esplanade [illegible]
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
236 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
238 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
245 Stern's Factory, Français et Broad
259 Case Hook & Ladder No 3.
263 Case à pompe No 8, rue Esplanade.
264 Case à pompe No 2, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
413 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
412 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*512 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*613 Case à pompe No [illegible], Grands Hommes
*621 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des États-Unis.
[illegible] Coin Bayou et Tchoupitoulas

## Mutual National Bank.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 18[illegible].

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs il a été déclaré un dividende de [illegible] provenant du bénéfice des six derniers mois [illegible] qui sera payé aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

JOHN I. HARDEE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-président.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, [illegible]
P. FOURCHY, [illegible]
[illegible], ADOLPHE MEYER,
JNO. I. HARDIE, J. O. VAN WICKLE,
LLOYD R. COLEMAN.

## VAPEURS.

### COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS. LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

AMERIQUE, [illegible] samedi, 13 janvier.
FRANCE, [illegible] samedi, 27 janvier.
LABRADOR, [illegible] 10 février.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

[illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, [illegible] New-York.

### Pour New-York directement.

[illegible]

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, [illegible], commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi 18 Janv, à [illegible] A. M.

L'assurance sur cargaison est [illegible] pour cette ligne à [illegible] pour cent.

Passage—Cabine [illegible]

Cette ligne prend le fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

### ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible] Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington, Le beau steamer CAMELIA, [illegible] capitaine Wm. Hanover.

Partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, [illegible]

[illegible]

C. M. SOMA[illegible]

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ: les SAMEDIS, à 5 h. P. M. Pour Vicksburg, [illegible] et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur [illegible], T. P. Leathers, capitaine, [illegible]

[illegible]

W. R. BROCKETT, agent, Au No [illegible] de la rue des Magasins.

OPELOUSAS. Paquebot [illegible] des Opelousas. Départ VENDREDI 10 à 5 h. P. M. [illegible]

Paquebot régulier de Bayou Sara. Deux fois par semaine. Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville et les ports intermédiaires—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le magnifique bateau à vapeur neuf OUACHITA BELLE, Capitaine James P. McKinney, [illegible]

[illegible] E. O. MELANCON, No [illegible] de la rue Bienville.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte et de Baton-Rouge. Deux voyages par semaine. [illegible] ST-JOHN, F. BERGERON, Capitaine, J. O. BERGERON, Commis. [illegible] E. O. MELANCON, No de [illegible] rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche [illegible] HENRY TETE, Capitaine Joe Aucoin, F. A. Charlet, commis. [illegible] M. H. LANDRY ou R. RIVET, 105 rue Decatur, près St Louis.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte et de Baton-Rouge. Deux voyages réguliers par semaine. Jours de départs tous les SAMEDIS soir à cinq heures et tous les MERCREDIS à midi. CITY OF AUGUSTA, CHS. A. BRUSLÉ, Capt. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp. Le City of Augusta représentera le Capt. Allen Jumel dans le service de la côte.

## Compagnie d'Assurance du PEUPLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant: Primes reçues l'année expirée le 30 juin 1876.

| | |
|---|---|
| Sur risques de feu | [illegible] |
| Sur risques de rivières | 2,781 76 |
| Sur risques de mer | 5,110 31 |
| | [illegible] |
| Moins—Primes remboursées | [illegible] |
| | [illegible] |
| Plus—Profits et pertes | [illegible] |

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

## AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMBE, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, [illegible]
[illegible]
WILLIAM [illegible], à Waterloo, [illegible]
J. LANDREAU, [illegible]
[illegible]

## VAPEURS.

### Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS [illegible] BRÊME ET LA NLLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

[illegible]

PRIX DU PASSAGE.

[illegible]

Ed. F. [illegible] & Co., Agents.

### Passage pour l'Europe. (ANCHOR.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

[illegible]

WHITE STAR LINE. [illegible]

ALLAN LINE. [illegible]

A. K. MILLER & Co. No 26 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

## CHEMINS DE FER.

[illegible]

C. H. FAYNE, Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.) A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:

| DÉPARTS. | ARRIVÉES. |
|---|---|
| Malle ... 4 30 P. M. | Malle ... 11:25 A. M. |
| Accommodation ... 3:25 P. M. | Accom. ... 9:15 A. M. |

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est. [illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows:

| DEPART. | ARRIVE. |
|---|---|
| Mail ... 4:30 P. M. | Mail ... 11:25 A. M. |
| Accommodation ... 3:25 P. M. | Accom ... 9:15 A. M. |

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST-LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities. [illegible]

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

### Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

[illegible]

J. W. COLEMAN Agent de billets.
D. H. ROBINSON, Surintendant.

### New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS.

CARRYING THE U. S. MAIL.

[illegible]

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
D. H. ROBINSON, Supt.

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

### Banque Nationale de l'Union, A LA NOUVELLE-ORLÉANS DANS L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

PAUL FOURCHY, [illegible]

JAMES FAHEY, notaire public.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, ED. TOBY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. E. KELF, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

### Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

[illegible]

### Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ÉTAT

[illegible]

## ASSURANCES.

### Mechanics' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

### Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

### Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

### Hibernia Insurance Company.

[illegible]

## ASSURANCES.

### RAPPORT ANNUEL

DE LA

### Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

AUG. SALAUN, président.
[illegible]
PAUL BLANC,
[illegible]
E. T. WINNEMORE,
[illegible]

### New Orleans Credit Foncier Association.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

### La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

### RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

[illegible]

## THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

### For New York direct.

[illegible]

ALFRED MOULTON, [illegible]

### Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

[illegible]

W. A. BELL,
[illegible] GALLY,
[illegible]
A. SCHREIBER.

J. W. HINCKS, Secretary.

JOHN L. LARROCHE, [illegible]

DIRECTORS.

[illegible]

### STATE NATIONAL BANK

[illegible]

### Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

### Avis aux Contribuables.

[illegible]

### La célèbre Dame LEONCE

[illegible]

## ASSURANCES.

### Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

STATE OF LOUISIANA, [illegible]

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. MASPERO, ED. TOBY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. E. KELF, M. W. SMITH,
CHAS LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

### CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

[illegible]

### Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

THOMAS F. WALKER, [illegible]

[illegible]